

ANNEXE 1 : Irrigants concernés par l'autorisation, localisation des installations, débits, volumes et périodes autorisés pour les prélèvements

IRRIGANTS			Lieu de prélèvement			Prélèvements autorisés				
N°	Nom-Prénom	Adresse	Commune	Références cadastrales ou coordonnées GPS (L93)	Cours d'eau prélevé	Débit d'exploitation maximum (m³/h)	Débit d'exploitation moyen/24 h (m³/h)	Volume maximum annuel (m³)	Débit réservé au droit du prélèvement (l/s)	Période de prélèvement
1	ROLLAND Jocelyn	Ferme de Huisseau 45600 ST-AIGNAN-LE-JAILLARD	Saint-Aignan-le-Jaillard	AE 7	SANGE	70	64	72 000	19	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre
2	COFFINEAU Eric	Les Gorgeats 45600 SULLY-SUR-LOIRE	Saint-Aignan-le-Jaillard	AR 6	SANGE	35	32	67 118	19	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre
3	MÉDAIL Stéphane	41 Route de Viglain 45600 GUILLY	Sully-sur-Loire	AR 32	SANGE	70	64	41 657	19	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre
4	TASSART Bruno	La Plaudière 45600 SULLY-SUR-LOIRE	Sully-sur-Loire	AV 6	SANGE	80	73	81 000	19	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre
Récapitulatif SANGE						255	233	261 775		
5	CUMA de Sully-sur-Loire	3 Place Maurice de Sully 45600 SULLY-SUR-LOIRE	Le Grand Briou Sully-sur-Loire	X : 655 411 Y : 6 740 638	LOIRE	200	150	288 000		60 jours sur la période du 1 ^{er} avril au 15 septembre
Récapitulatif LOIRE						200	150	288 000		